

Grenoble, le 4 mai 2015

A l'attention de Madame, Monsieur le secrétaire
d'A.S.
S/C MM le chef d'établissement
Président de l'Association Sportive

**CHAMPIONNAT D'ACADEMIE D'ATHLETISME PAR EQUIPE COLLEGES
STADE ANTONIN BERLIAT – BOURGOIN JALLIEU
LE 13 MAI 2015**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir trouver ci-après les modalités d'organisation du championnat d'académie **ATHLETISME PAR EQUIPE COLLEGES** pour lequel votre établissement est qualifié.

⇒ DATE : **13 Mai 2015**

⇒ LIEU : **Stade Antonin Berliat – 89 Avenue du Professeur Tixier – BOURGOIN JALLIEU**

Plan en dernière page

⇒ HORAIRE :

▪ Accueil et mise en place du jury : **à partir de 9H00**

▪ Début de la compétition : **10H00**

(Toute équipe arrivant après le début de la compétition prendra les épreuves en cours de route. Aucun rattrapage ou série supplémentaire ne sera possible).

⇒ **INSCRIPTIONS EN LIGNE :**

Vous devez confirmer vos équipes en ligne du mardi 5 mai au lundi 11 mai 2015 - 14H00 dernier délai :

Se connecter sur www.unss.org – identifiant + mot de passe – 3 administration – compétition – choisir l'activité – choisir le niveau académique.

☞ **ATTENTION : Deux inscriptions en ligne différentes**

– une pour les **individuels** (n° équipe = équipe 0) (cf. § « individuels » ci-dessous)

– une pour les **équipes** (pour les équipes collèges 3, cocher toute l'équipe en collège 3, pas seulement les cadets mais aussi les minimes de l'équipe) et les **JO** (préciser la spécialité en utilisant le menu déroulant).

⇒ JURY:

Chaque établissement devra mettre à disposition de l'organisation :

- **un jury adulte** (En cas d'absence d'un jury adulte, l'équipe sera non classée).
- **un Jeune Officiel** (inscription en ligne prévue pour les JO)

INDIVIDUELS

Cette journée est ouverte aux individuels Minimes.

Conditions de participation :

- Ne pas appartenir à une équipe qualifiée
- Avoir réussi, lors des championnats départementaux, une performance cotée au moins 25 points sur la table
- Il n'y aura pas d'épreuves spécifiques les règlements étant ceux du championnat par équipe.
- Classement scratch par épreuve.

EQUIPES

CATEGORIES	COMPOSITIONS EQUIPES
MINIMES FILLES – MINIMES GARÇONS	6 Athlètes maximum
MINIMES/CADETS FILLES – GARÇONS	6 Athlètes maximum

JEUNES OFFICIELS

Jusqu'au niveau académique, et pour prétendre à une qualification au Championnat de France, le principe **d'un Jeune Officiel par établissement représenté est la règle incontournable.**

IMPORTANT

L'absence d'un Jeune officiel accrédité dans un établissement entraînera une pénalité de 20 points sur le total de chacune de ses équipes

PARTICIPATION ET CLASSEMENT

- Chaque athlète peut participer jusqu'à 3 **épreuves** : **1 COURSE - 1 SAUT - 1 LANCER**
Mais JAMAIS : 2 Courses – 2 Sauts – 2 Lancers
- 3 athlètes maximum d'une même équipe peuvent être acceptés sur une même épreuve.
- Toute composition d'équipe doit être déposée avant le début de la compétition ;
- Pour être classée, toute équipe devra être représentée dans chacun des 5 groupes athlétiques (Vitesse – Haies – Distances – Sauts – Lancers) + le Relais.
- Le classement se fait à partir du total des points obtenus par chaque athlète lors de la compétition par équipe **dans la limite de 2 cotes par athlète.**
- Le total des points sera le résultat de l'addition des cotes suivantes :
- 1 cote par groupe + 4 meilleures cotes suivantes + le relais pour obtenir le meilleur résultat possible pour l'équipe dans la limite de la prise en compte de 2 cotes par athlète.

Attention : la cote par groupe n'est pas obligatoirement la meilleure (ex. : un athlète peut réaliser les 3 meilleures cotes de l'équipe mais seulement 2 seront prises en compte).

Cas d'Égalité : les équipes ex-aequo doivent être départagées comme suit :

1. à la meilleure 10^{ème} cote individuelle, puis à la meilleure 11^{ème} et enfin à la meilleure 12^{ème}. Si l'équipe présente seulement 9 performances, dans ce cas précis, la 10^{ème} performance inexistante sera assimilée à la cote 0.
2. si les ex-aequo subsistent, le temps du relais est alors pris en considération.

RELAIS

- 4 X 60 m : hormis les relais des équipes qualifiées pourront s'ajouter les meilleurs relais de chaque département qui n'en font pas partie
- 4 X 1000 m : pas d'épreuve particulière, mais dépôt auprès du secrétariat des temps réalisés par les quatre athlètes le jour de la compétition.
- **Relais 8 X 200 m : ATTENTION cette épreuve sera organisée à 13h00 et non à la fin du championnat comme c'est le cas habituellement** (merci de nous prévenir par mail de l'engagement de votre ou vos relais au 8x200 m)
- Une équipe sera éliminée à son 2^{ème} faux départ, elle sera donc disqualifiée mais sera autorisée à effectuer sa course.
- **NB : Pour les relais, les équipes devront avoir leur témoin.**

REMARQUE : UN ATHLETE NE PEUT PARTICIPER QU'À UN SEUL TYPE DE RELAIS

PRECISIONS REGLEMENTAIRES :

La brochure Athlétisme 2014-2015 consultable en ligne sur unss.org est le document de référence.

- ◆ Longueur – Triple-Saut – Lancers : 4 essais pour tous.
- ◆ Hauteur : 3 échecs consécutifs
- ◆ Course :
 - Cas où un athlète gêne un autre athlète durant une course :
 - si la faute est volontaire ou anti-sportive, 0 point à l'épreuve.
 - Si la faute est involontaire, - 5 points à l'épreuve.
 - En cas de passage hors zone, - 5 points à l'équipe hors zone
 - Si 2 fautes de transmission, - 10 points
 - Si 3 fautes de transmission, disqualification : cote 1 point

Je vous prie d'agréer, madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signé par Jackie Bonnieu-Devaluez
Envoyé par E.Mail

HORAIRE
CHAMPIONNAT D'ACADEMIE ATHLETISME COLLEGES
13 mai 2015 à BOURGOIN JALLIEU

horaire	Courses	Hauteur	Longueur	Perche	Triple	Poids	Disque Marteau	Javelot
10h00	4x60m MG 1/2							
10h25	4x60m MF 1/2	MF	MF	MF	MF	MG	Disque MG	MG
10h50	100m haies MG							
11h10	80m haies MG							
11h40	50m MG						Marteau MG	
12h10	100m MG							
13h00	relais 8x200 m							
13h20	4x60m MF 2/2							
13h40	4x60m MG 2/2	MG	MG	MG	MG	MF	Disque MF	MF
14h00	80m haies MF							
14h20	50m haies MF							
14h40	100m MF							
15h00	50m MF						Marteau MF	
15h20	200m haies MF							
15h40	200m haies MG							
16h00	1000m MF							
16h20	1000m MG							

PLAN ACCES

Stade athlétisme Antonin Berliat

89, avenue professeur Tixier

Tél. 04.74.43.88.92

Fax : 04.74.93.63.57

